

Zone d'accélération de la production d'énergies renouvelables

Commune de GUMERY

Réunion publique

24 novembre 2023



Organisation

- Introduction
- Contexte
- Concrètement, sur notre territoire ?
- Position actuelle du Conseil Municipal
- Moment d'échange
- Clôture



Introduction

- Mot du Maire



Contexte



Contexte

- Les zones d'accélération de la production d'énergie renouvelable (ZAEnR) constituent une des nombreuses dispositions de la loi du 10 mars 2023 (loi APER)
- L'adoption de cette loi est intervenue dans un contexte énergétique extrêmement sensible
 - Au niveau international, embargo sur le gaz russe → tension sur approvisionnement énergétique → augmentation historique des coûts d'énergie
 - Au niveau national, disponibilité historiquement faible des centrales nucléaires → crainte d'un effondrement total (black-out)



Conséquences

- Nécessité pour la France de renforcer sa souveraineté énergétique, meilleur moyen pour fournir au pays une énergie
 - En quantité suffisante
 - À un cout acceptable
- La production d'électricité nucléaire devrait rester globalement stable dans les prochaines décennies
 - Nouvelles centrales → palliatif à la fermeture progressive des anciennes centrales
- Le développement rapide et massif des EnR apparaît indispensable



Loi du 10 mars 2023, résumé des enjeux

- 4 axes de la loi
 - Mobilisation du foncier
 - Meilleur partage de la valeur
 - Simplification des procédures
 - Planification territoriale
 - Instauration des Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAE nR)



Zone d'accélération des énergies renouvelables

- Qu'est-ce que c'est ?
 - Secteur géographique où les projets de production d'énergies renouvelables bénéficieront d'avantages
 - D'ordre économique (bonification du tarif de revente d'énergie produite par exemple)
 - Administratifs (simplification de certaines procédures)
 - L'objectif principal est d'accélérer le développement d'énergies renouvelables



Zone d'accélération des énergies renouvelables

- Une ZAEnR n'engage à rien
 - Une zone d'accélération ne signifie pas obligatoirement projet
- Une zone d'accélération ne veut pas dire exclusivité
 - Un projet peut s'implanter en dehors de ces zones, mais cela sera plus complexe et sans les avantages cités précédemment
- Une zone d'accélération ne veut pas dire remplacement de la réglementation et des procédures d'autorisation des projets (code de l'urbanisme, code de l'environnement, etc....)



Planning de mise en place des ZAEnR

- Etape 1 : mise à disposition par l'Etat et par les gestionnaires des réseaux (gaz et électricité) des informations connues
 - Les potentiels de développement des énergies renouvelables
 - Les capacités d'accueil existantes et planifiées des réseaux
 - Les enjeux locaux
- ➔ Informations disponibles sur un portail internet



Planning de mise en place des ZAEnR

- Etape 2 : identification des ZAEnR par les communes, avant le 31/12/2023
 - ➔ Cartographies des surfaces par filières
 - Concertation du public
 - Délibération sur les ZAEnR
 - Transmission au Référent Préfectoral Unique (RPU)



Planning de mise en place des ZAEnR

- Etape 3 : le RPU arrête la cartographie des ZAEnR
- Etape 4 : avis du Comité Régional de l'Energie (CRE) sous 3 mois / Atteinte des objectifs régionaux
- Etape 5 :
 - Si avis favorable du CRE → cartographie validée + possibilité de définir des zones d'exclusion
 - Si avis défavorable → le RPU demande l'identification de zones complémentaires aux communes



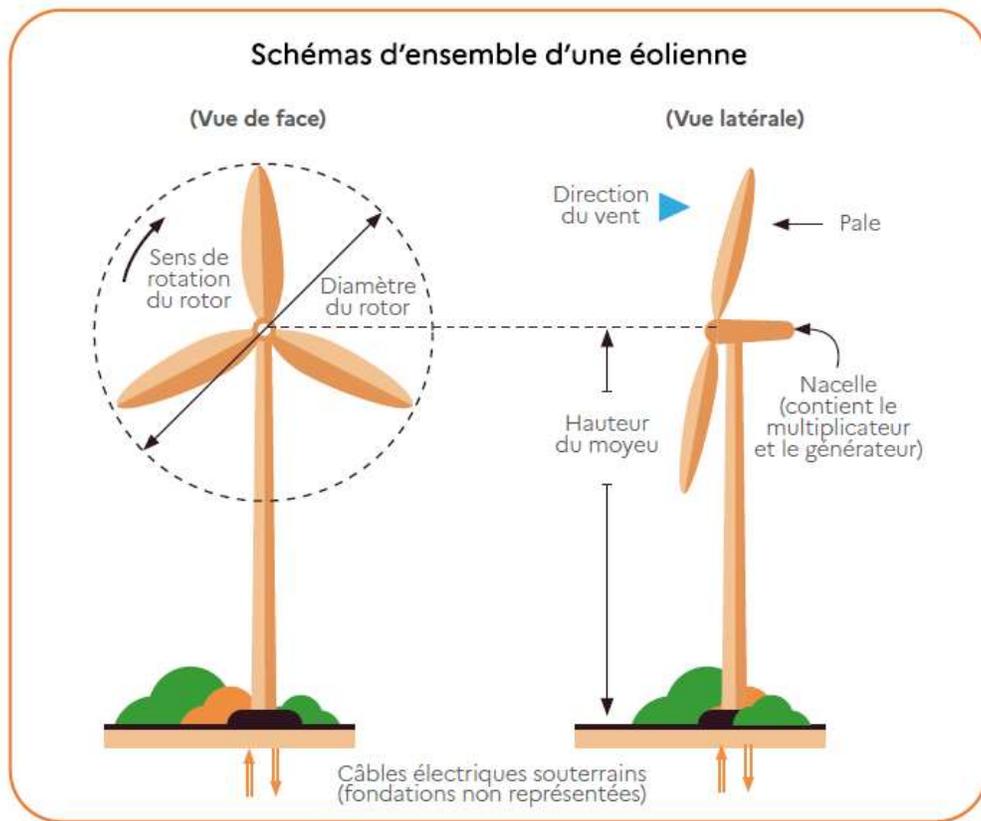
Concrètement, sur notre territoire



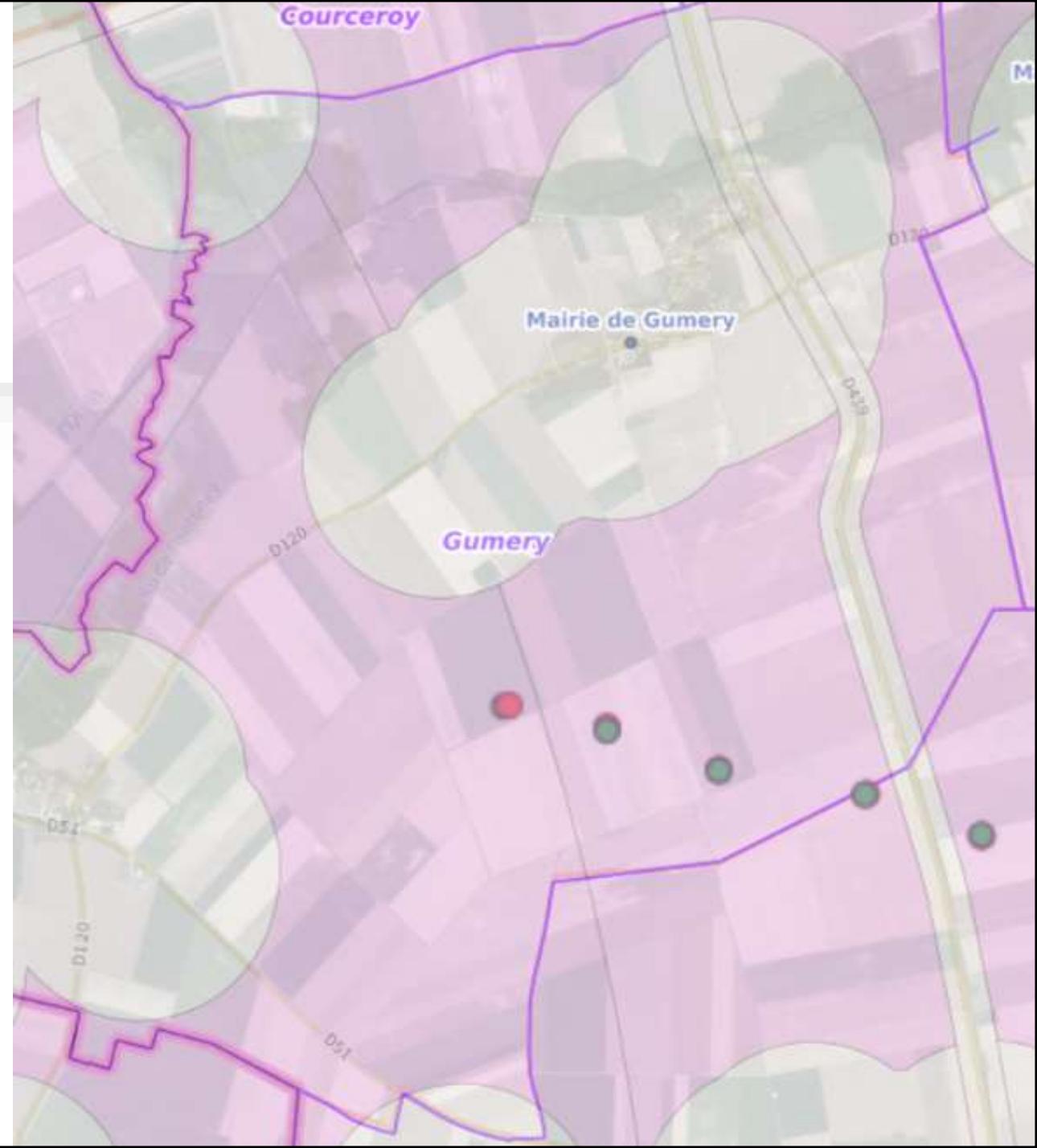
Présentation du portail cartographique

- Disponible à l'adresse suivante
 - <https://macarte.ign.fr/carte/W3Cf8x/Portail-Cartographique-EnR>
- Mise à disposition de données objectives et compilables sur le territoire
- Exemples de données :
 - Les cartes satellites du territoire
 - Les potentiels par filières énergétiques
 - Les zones d'exclusion liées aux sites et aux monuments historiques
 - Les contraintes d'exclusion liés aux infrastructures militaires, aéronautiques....
 - Les zones avec un enjeu de territoire (biodiversité, zones humides, etc...)
 -

Filière éolienne – potentiel sur la commune de GUMERY



Extrait de la fiche Eolien-terrestre-012221-7.pdf de l'ADEME



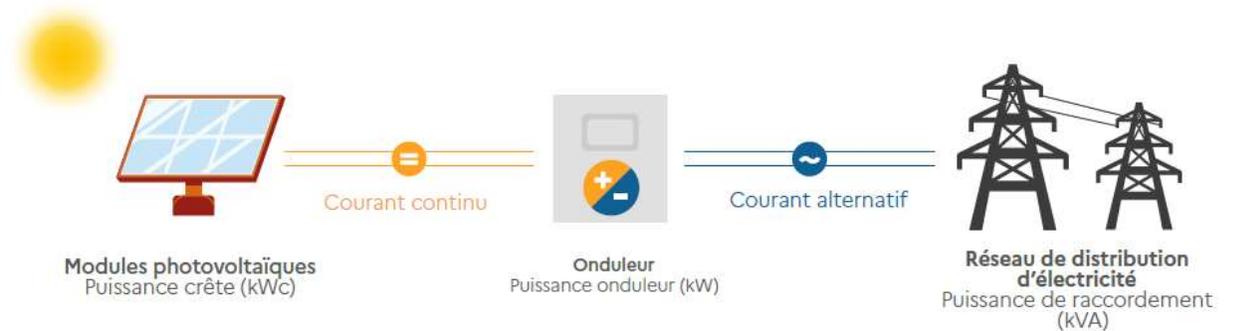
Filière photovoltaïque

De quoi parle-t-on ?

Parmi les implantations les plus courantes :

- **Les toitures photovoltaïques**, dont le gisement disponible est considérable, avec plus de 350 GW identifiés en France. Elles permettent d'éviter les conflits d'usage et ne portent pas atteinte à la biodiversité.
- **Les centrales au sol**, que l'on privilégie sur les sols déjà artificialisés ou à faibles enjeux en termes de biodiversité (parkings, friches, délaissés routiers / autoroutiers / ferroviaires, etc.). Ces centrales doivent être développées dans le cadre d'un projet de territoire et en concertation avec toutes les parties prenantes pour permettre à chacun de s'approprier ces infrastructures.
- **Les ombrières de parkings**, utiles aux consommateurs et qui peuvent être couplées à des bornes de recharge pour véhicules électriques.
- **Les installations agrivoltaïques**, encore peu répandues mais en plein essor, qui doivent apporter un service à l'installation agricole. Ces installations sont une nouvelle voie de développement du photovoltaïque à condition qu'elles préservent les sols et l'agriculture.

Synoptique simplifié d'une installation photovoltaïque avec les différentes unités de puissance



Extrait de la fiche photovoltaïque-012221-6.pdf de l'ADEME



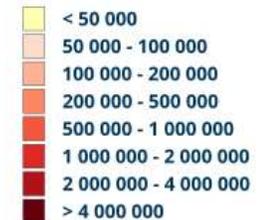
Filière photovoltaïque – potentiel (toiture) sur la commune de GUMERY



Cette vue indique
uniquement un potentiel !

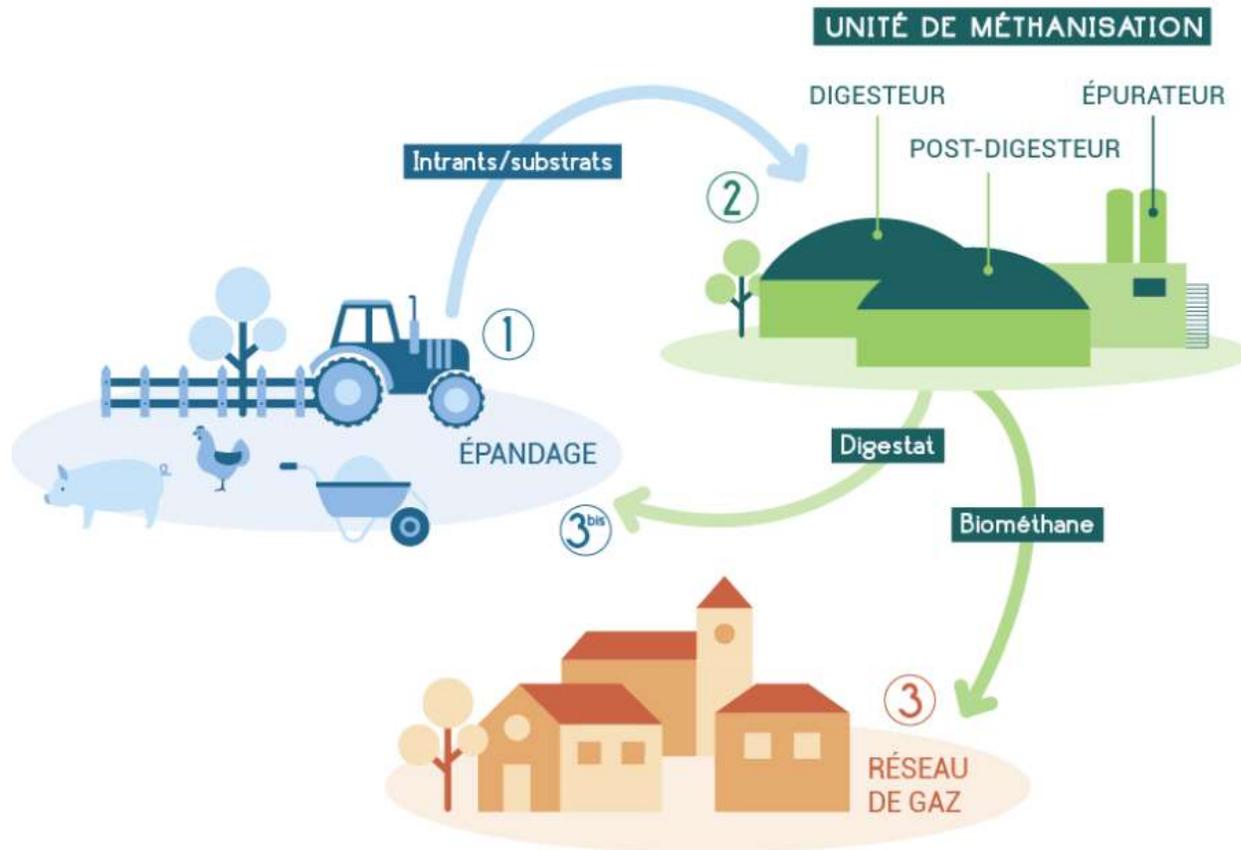
Potentiel solaire sur toiture (méthode simplifiée)

Potentiel solaire sur toiture (kWh/an)
(méthode simplifiée)



Filière méthanisation

De quoi parle-t-on ?



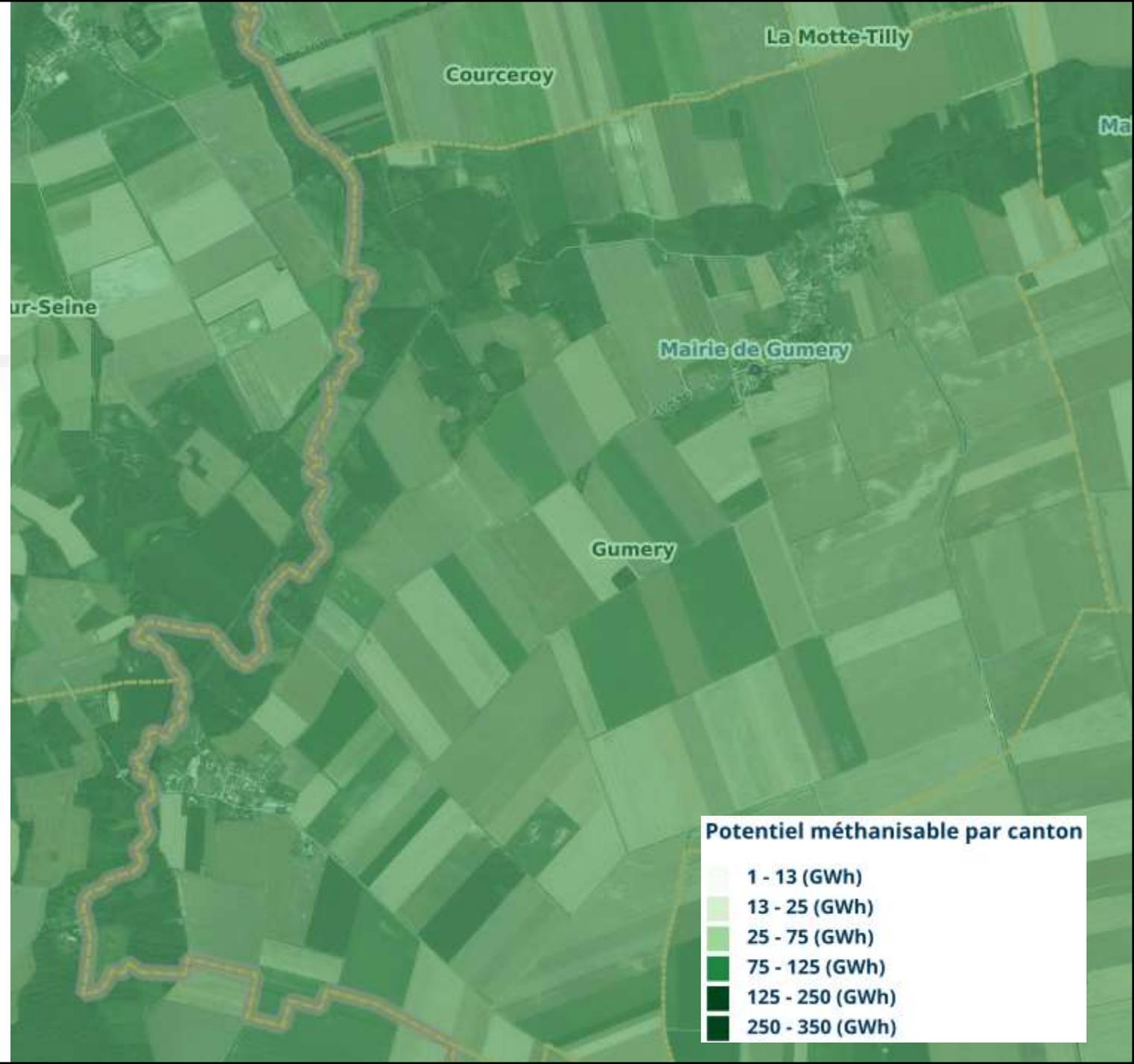
La méthanisation, comment ça marche ?

Le processus de méthanisation permet de produire un biogaz à partir de la fermentation de déjections d'animaux d'élevage, de sous-produits et résidus de cultures, de biodéchets, etc. Ce gaz est ensuite utilisé pour produire de l'énergie sous forme de biométhane, d'électricité, de chaleur ou encore de biocarburant pour faire fonctionner des véhicules.

Extrait de la fiche Methanisation-012221-9.pdf

Filière méthanisation – potentiel sur la commune de GUMERY

- Cela traduit, au niveau du canton, le **potentiel** accessible par les ressources primaires suivantes :
 - Résidus de cultures
 - Déjections d'élevage
 - ...



Filière géothermie

De quoi parle-t-on ?

Typologie de solutions géothermiques de surface



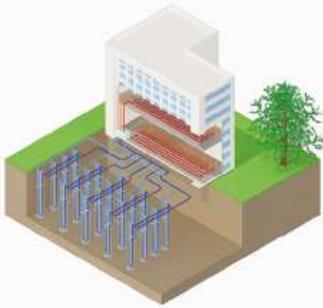
Pompe à chaleur
sur eau de nappe souterraine



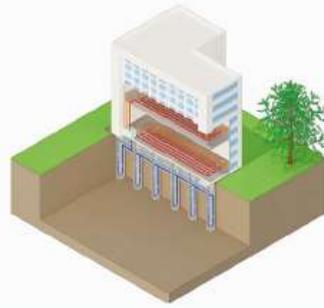
Pompe à chaleur
sur corbeilles géothermiques



Pompe à chaleur
sur capteurs enterrés horizontaux



Pompe à chaleur
sur sondes géothermiques



Pompe à chaleur
sur géostructures énergétiques

Source : www.geothermies.fr

La géothermie de surface, comment ça marche ?

La géothermie de surface concerne l'exploitation de la chaleur contenue dans le sous-sol jusqu'à 200 m. À ces profondeurs, la température relativement stable et autour d'une dizaine de degrés Celsius nécessite l'utilisation d'une pompe à chaleur pour valoriser l'énergie thermique du sous-sol.

Extrait de la fiche Geothermie-de-surface-012221-1.pdf

Filière géothermie – potentiel sur la commune de GUMERY

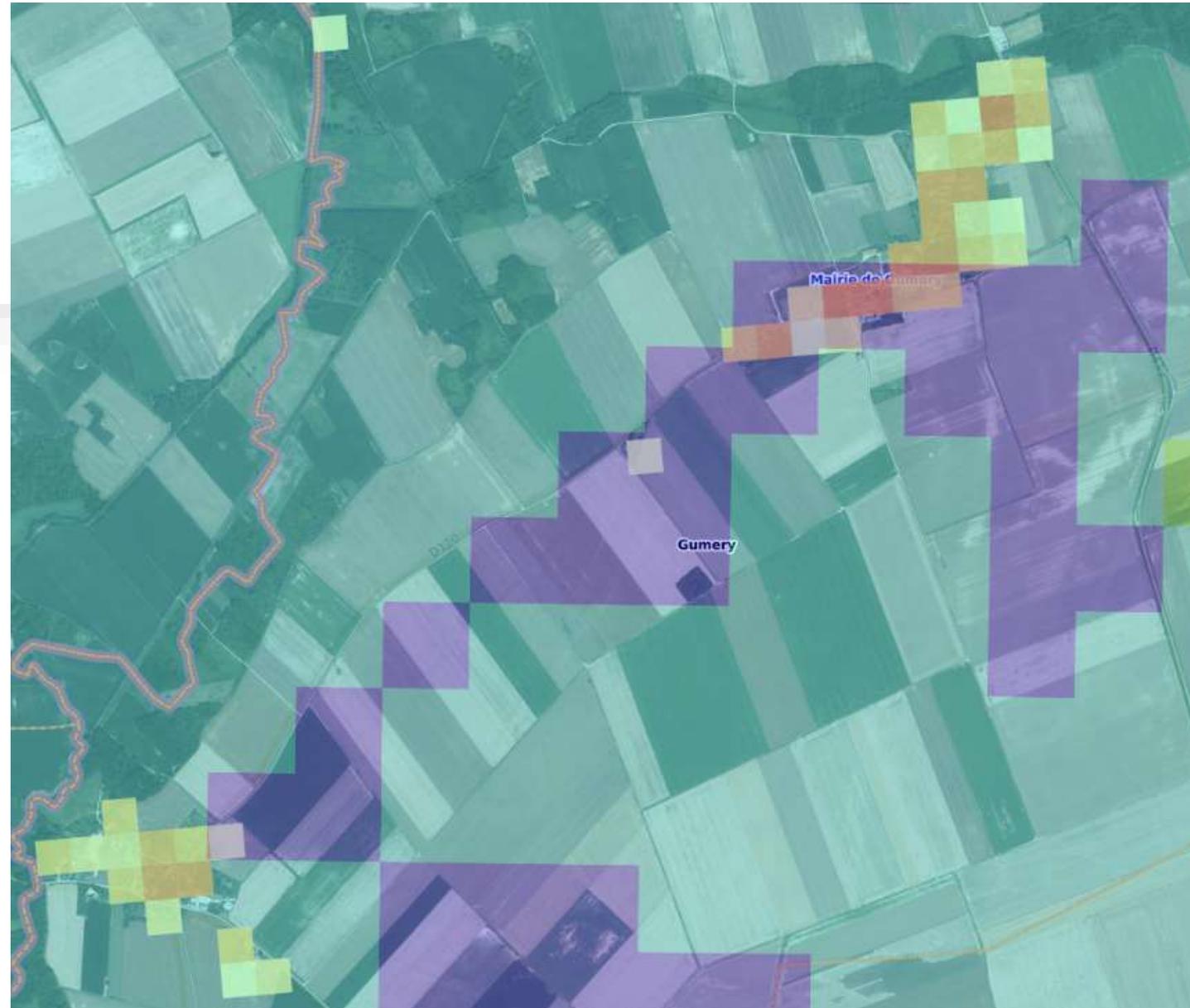
- Compilation de 4 informations
 - Images satellites
 - Limites administratives
 - Potentiel géothermique
 - Estimation des besoins de chaleur du secteur résidentiel

Légende associée :

	Potentiel très faible de la ressource
	Potentiel faible de la ressource
	Potentiel moyen de la ressource
	Potentiel fort de la ressource
	Potentiel très fort de la ressource
	Autre aquifère

**Estimation des besoins de chaleur
secteur résidentiel**

	0 - 15 MWh/an
	15 - 30 MWh/an
	30 - 50 MWh/an
	50 - 75 MWh/an
	75 - 150 MWh/an
	150 - 300 MWh/an
	300 - 600 MWh/an
	600 - 900 MWh/an
	900 - 1200 MWh/an
	1200 - 25000 MWh/an



Autres filières



Filière bois énergie



Filière hydroélectrique



Filière solaire thermique



Positionnement actuel du Conseil municipal



Moment d'échange



Echanges / discussion

- Des porteurs de projets locaux ?
- Intérêt pour participer à des projets locaux de production d'EnR ?



Clôture

